



Bulletin Officiel

N° 3937 Jeudi 15 Septembre 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS - EMPRUNT OBLIGATAIRE « UIB – 2011-1 » - 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2011-2 2-5

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRÊTES AU 30 JUIN 2011

BANQUE DE L'HABITAT

ANNEXE II

SITUATION TRIMESTRIELLE DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

ARRETEE AU 30/06/2011

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «UIB 2011-1 »

Axis Capital Bourse, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « UIB 2011-1 » de D. 50 000 000, ouvertes au public le 15 août 2011, ont été clôturées le **9 septembre 2011**.

2011 - AS -913

AVIS DES SOCIETES

VISAS du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE TUNISIE LEASING 2011-2

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 03 juin 2010 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, la société a émis 2 emprunts obligataires « TL 2010-2 » pour un montant de 30 millions de dinars décidé par le conseil d'administration réuni le 26/08/2010 et « TL 2011-1 » pour un montant de 30 millions de dinars décidé par le conseil d'administration réuni le 25/12/2010.

Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a décidé d'émettre, dans le cadre de l'autorisation susvisée, un troisième emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2011-2 » d'un montant de 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+0,5% et TMM+1,25% brut l'an pour le taux variable et entre 5% et 6,5% brut l'an pour le taux fixe avec précision que : « les taux seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ». A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt à 5 ans et les taux d'intérêts à TMM+1,25% brut l'an pour le taux variable et 5,95% brut l'an pour le taux fixe.

Dénomination de l'emprunt : «TUNISIE LEASING 2011-2»

Montant : 30.000.000 dinars divisés en 300 000 obligations de 100 dinars chacune.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Toutes les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations «TUNISIE LEASING 2011-2» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 125 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe : 5,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Suite -

La marge actuarielle (taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet qui est égale à 4,5858% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,8358%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,25% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Le taux de rendement actuariel (taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 5,95% l'an pour le présent emprunt.

Durée : Les obligations seront émises pour une durée totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration de l'emprunt : La duration de l'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2011-2 » est égale à 2,785 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 29/10/2011.

Amortissement : Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le 29/10/2016.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 octobre de chaque année.

Le premier remboursement en capital et le premier paiement annuel des intérêts auront lieu le 29/10/2012.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 13/09/2011 et clôturées sans préavis au plus tard le 29/10/2011.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 13/09/2011 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Tenue des comptes en valeurs mobilières : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 Dt) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

Garanties bancaires : Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société: En date du 22 avril 2010, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du 10 août 2011, cette surveillance négative a été maintenue sur les notes à long et court terme attribuées à TL.

Le maintien de la surveillance négative reflète la persistance de tensions sur le marché obligataire tunisien, et d'un environnement économique déprécié, malgré des signes de stabilisation enregistrés au second trimestre 2011.

Les notes nationales attribuées par Fitch Ratings à Tunisie Leasing reposent sur la qualité intrinsèque de la société. Fitch a placé les notes de Tunisie Leasing sous surveillance négative en raison du resserrement de sa liquidité dû à la situation difficile que connaît le marché obligataire local depuis janvier 2011.

Les notes ont fait l'objet des décisions suivantes :

Note nationale à long terme : BBB+ (tun) ; maintien de la surveillance négative.

Note nationale à court terme : F2 (tun) ; maintien de la surveillance négative.

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F2 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.

Notation de l'émission : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+(tun) sous surveillance négative à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 17/08/2011.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et - marquent des nuances de qualité.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière. Elle s'engage également à tenir une communication financière au moins une fois par an.

- Suite -

Lieu où peuvent être consultés les documents de la société : Siège social de la société, Centre Urbain Nord, Avenue Hedi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis I.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué de la note d'opération visée par le CMF sous le numéro **11/752** en date du **26/08/2011**, du document de référence enregistré par le CMF sous le numéro **004/11** en date du **26/08/2011** et, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2011, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2011 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, est mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord, Avenue Hedi KARRAY 1082 Tunis Mahrajène, auprès de TUNISIE VALEURS –Intermédiaire en bourse- Immeuble Intergra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et de tous les intermédiaires en bourse, ainsi que sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 15 SEPTEMBRE 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,812%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,984%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,001%	1 009,064
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,013%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,042%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		4,079%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		4,151%	
	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012	4,181%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,156%		997,369
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,337%	1 014,350
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,493%	1 046,404
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,566%	1 067,675
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,747%	1 037,114
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,082%		967,497
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,099%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,121%	1 029,433
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,163%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	6,170%		960,076
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,213%	1 051,512
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,216%		951,715

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	135,352	138,273	138,284		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	11,838	12,129	12,131		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,214	1,241	1,242		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	163,775	155,578	155,105		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/03/08	669,080	534,824	535,905		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	140,431	126,075	125,932		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,841	124,313	124,332		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,956	113,422	113,397		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,164	111,358	111,336		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,195	92,274	92,229		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	165,054	151,191	150,841		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,368	96,753	96,393		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	-	101,128	101,130		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 279,506	1 270,157	1 269,546		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 218,986	2 163,646	2 165,069		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,368	106,717	106,692		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	122,479	110,176	109,956		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,906	118,684	118,858		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 153,132	1 162,765	1 164,444		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	129,272	120,754	119,427		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,956	14,289	14,259		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 844,815	5 710,261	5 698,801		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 613,950	6 616,579	6 603,219		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,293	2,145	2,141		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,846	1,796	1,799		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,162	1,072	1,080		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,762	106,772
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	103,308	103,318
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	104,114	104,125
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	102,037	102,047
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,814	102,211	102,222
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	106,273	106,282
35	PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	102,717	102,727
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,838	102,848
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,984	102,994
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,976	104,578	104,587
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,920	101,562	101,573
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,302	103,063	103,080
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,959	102,968
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	105,538	105,548
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,841	104,850
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	102,066	102,074
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,948	101,830	101,839
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,540	103,221	103,230
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,457	101,297	101,308
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	106,156	102,316	102,325

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	104,166	102,913	102,921
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,745	101,488	101,498
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,552	103,232	103,241
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,754	103,762
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	101,060	101,069
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,418	10,419
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	102,594	102,604
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,707	101,720
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	100,472	100,538
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	74,641	74,592
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	155,524	144,373	144,213
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 429,290	1 426,703
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	112,581	113,038	113,084
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	116,359	114,766	114,739
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	95,575	86,267	86,542
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,523	16,071	16,057
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	277,442	263,843	264,165
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	51,249	45,243	45,247
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 204,160	2 203,817
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	78,987	76,676	76,782
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,113	57,060	57,025
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	103,331	100,202	100,128
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	113,779	108,890	108,823
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	110,018	100,423	100,301
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,692	11,621	11,615
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,686	12,557	12,539
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,636	16,819	16,765
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	17,197	16,562	16,491
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,356	11,511	11,514
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	122,932	122,934
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	122,703	122,814
80	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	-	10,149	10,155
81	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	128,457	113,723	113,540
82	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	19,147	19,098
83	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	-	101,122	100,960
84	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	-	102,304	102,139
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
85	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	98,216	98,559
86	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	106,778	105,623
87	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	150,176	138,954	139,047
88	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,417	10,078	10,150
89	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	123,909	111,845	111,920
90	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	117,002	112,161	112,864
91	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,482	101,506
92	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,205	101,232
93	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	184,646	186,299	184,013
94	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	162,241	164,908	163,570
95	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	140,166	141,972	141,468
96	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	10 173,658	10 059,422
97	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	196,467	193,896
98	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	129,673	130,002
99	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 439,547	1 413,921	1 412,230
100	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	103,876	103,409
101	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	107,049	96,518	96,445
102	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	107,735	111,056	110,705
103	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 395,971	9 971,867	9 972,389

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE DE L'HABITAT -BH-

Siège social : 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT –BH- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 juin 2011** accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Chiheb GHANMI (GAC) et Mr Chérif BEN ZINA (CMC).

BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2011

(Unité : en Dinars)

	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010 (*)
ACTIF				
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	1	216 752 056	183 290 639	214 103 492
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	2	80 463 225	114 931 267	112 071 968
CREANCES SUR LA CLIENTELE	3	4 175 567 934	3 844 208 190	4 006 315 117
PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL	4	189 296 645	136 726 923	203 523 421
PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT	5	249 887 228	261 283 718	249 004 901
VALEURS IMMOBILISEES	6	72 097 812	66 005 552	69 533 571
AUTRES ACTIFS	7	358 848 864	497 446 299	441 136 594
TOTAL ACTIF		5 342 913 764	5 103 892 588	5 295 689 063
PASSIF				
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE, CCP		-	-	-
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	8	281 660 684	105 801 687	98 303 221
DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	9	3 247 114 300	3 058 814 083	3 363 866 863
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	10	569 032 896	634 557 633	587 144 598
AUTRES PASSIFS	11	799 596 600	880 873 048	815 986 823
TOTAL PASSIF		4 897 404 479	4 680 046 451	4 865 301 505
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL		90 000 000	90 000 000	90 000 000
RESERVES		339 828 224	308 996 845	309 309 890
AUTRES CAPITAUX PROPRES		414 048	414 048	414 048
RESULTATS REPORTEES		442 279	442 447	- 1 928 878
RESULTAT DE L'EXERCICE		14 824 733	23 992 798	32 592 498
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	445 509 285	423 846 137	430 387 558
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 342 913 764	5 103 892 588	5 295 689 063

(*) Les chiffres ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2011

(Unité : en Dinars)

PASSIFS EVENTUELS	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES		532 718 506	407 092 627	383 687 524
A-EN FAVEUR D'ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS		42 795 216	95 341 028	51 140 530
B- EN FAVEUR DE LA CLIENTELE		489 923 289	311 751 600	332 546 994
CREDITS DOCUMENTAIRES		168 828 834	235 066 169	203 078 520
ACTIFS DONNES EN GARANTIES		-	-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	13	701 547 340	642 158 796	586 766 044
ENGAGEMENTS DONNES				
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES		1 298 595 540	940 854 283	1 281 761 959
A- EN FAVEUR D'ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS		4 145 182	-	-
B- EN FAVEUR DE LA CLIENTELE		1 294 450 358	940 854 283	1 281 761 959
ENGAGEMENTS SUR TITRES		6 677 398	4 712 183	7 052 398
A- PARTICIPATIONS NON LIBEREES		6 677 398	4 712 183	7 052 398
B- TITRES A RECEVOIR		-	-	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	14	1 305 272 937	945 566 466	1 288 814 357
ENGAGEMENTS RECUS				
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	15	399 271 089	408 024 638	435 856 078
GARANTIES RECUES		80 897 946	68 036 496	75 105 074
A- GARANTIES RECUES DE L'ETAT		-	-	-
B- GARANTIES RECUES D'AUTRES ETABLISSEMENTS BANCAIRES FINANCIERS ET D'ASSURANCES		-	-	-
C- GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE		80 897 946	68 036 496	75 105 074

ETAT DE RESULTAT

(Période allant du 01/01 au 30 JUIN 2011)

(Unité : en Dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	16	129 048 327	118 851 408	256 251 663
COMMISSIONS (EN PRODUITS)	17	17 924 828	19 536 433	39 130 046
GAINS ET PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	18	10 734 233	12 698 833	25 402 385
REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	19	1 730 504	1 749 608	1 829 574
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATON BANCAIRE		159 437 892	152 836 282	322 613 668
CHARGES D'EXPLOITATION				
INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	20	64 593 558	58 607 182	122 312 961
COMMISSIONS ENCOURUES	21	2 052 725	2 122 647	5 673 134
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		66 646 282	60 729 829	127 986 095
TOTAL PRODUIT NET BANCAIRE		92 791 610	92 106 453	194 627 573
DOTATION ET REPRISE DE PROVISION ET RESULTAT DES CORRECTION DES VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIF	22	- 27 115 820	- 26 545 983	- 72 781 808
DOTATION ET REPRISE DES PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DES VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	23	- 4 751 067	- 1 204 127	- 10 474 418
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24	5 855 784	7 328 843	16 657 379
FRAIS DE PERSONNEL	25	- 34 110 273	- 30 521 159	- 62 112 914
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	26	- 9 446 926	- 9 813 939	- 20 859 228
DOTOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DE RESULTAT DES CORRECTIONS DES VALEURS SUR IMMOBILISATIONS		- 2 765 049	- 1 712 571	- 4 333 224
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 458 259	29 637 517	40 723 360
GAINS ET PERTES PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES		- 1 074 204	- 35 461	- 154 926
IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 559 322	5 609 258	7 975 935
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		14 824 733	23 992 798	32 592 498
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		14 824 733	23 992 798	32 592 498
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES		-	-	- 2 371 325
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		14 824 733	23 992 798	30 221 174

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Période allant du 01/01 au 30 JUIN 2011)

(Unité : en Dinars)

	NOTE	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE ENCAISSES		155 889 150	151 408 947	308 427 310
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE DECAISSEES	-	63 306 613	59 439 384	126 611 638
PRETS ACCORDES AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS		42 111 420	19 087 212	1 022 615
DEPOTS / RETRAITS DE DEPOTS AUPRES D'AUTRES ETABLISSEMENTS FINANCIERS		186 348 900	63 476 200	52 142 200
PRETS ET AVANCES / REMBOURSEMENT PRETS ET AVANCES AUPRES DE LA CLIENTELE	-	190 451 443	268 830 439	483 691 151
DEPOTS / RETRAITS DE DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	115 963 195	193 465 775	106 717 414
TITRES DE PLACEMENT		-	-	4 000 000
SOMMES VERSEES AU PERSONNEL ET CREDITEURS DIVERS	-	61 429 797	29 367 748	79 836 883
SOMMES REÇUES DES DEBITEURS DIVERS		88 295 231	12 728 184	78 530 002
AUTRES FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-	4 355 607	11 772 873	3 736 514
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	7 975 935	12 528 617	12 528 617
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		29 162 111	-284 597 475	-155 565 262
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT				
INTERETS ET DIVIDENDES ENCAISSES SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT		1 730 504	1 749 608	1 829 574
ACQUISITIONS / CESSIONS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	-	5 625 658	56 768 130	45 055 446
ACQUISITIONS / CESSIONS SUR IMMOBILISATIONS	-	5 323 531	4 702 232	10 016 880
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		- 9 218 685	- 59 720 754	- 53 242 752
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
EMISSION D' ACTIONS		-	-	-
EMISSION D'EMPRUNTS	-	11 670 624	6 712 132	31 271 598
AUGMENTATION / DIMINUTION RESSOURCES SPECIALES	-	7 564 673	12 965 840	26 010 699
DIVIDENDES VERSES		-	11 700 000	11 700 000
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		- 19 235 297	- 31 377 972	- 68 982 297
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES		4 387 625	5 007 326	9 980 371
VARIATION NETTE DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES AU COURS DE LA PERIODE		5 095 754	370 688 875	267 809 940
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN DEBUT DE PERIODE		425 896 726	693 706 668	693 706 668
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	27	430 992 480	323 017 793	425 896 728

Notes aux états financiers intermédiaires

Arrêtés au 30 juin 2011

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999.

Toutefois, les crédits sur ressources spéciales pour lesquels la banque n'encourt aucun risque ont été déduits des ressources spéciales y afférentes au passif. Le surplus des ressources spéciales non encore utilisé est inscrit au poste PA5 - "Autres passifs" au lieu du poste PA 4 - "Emprunts et ressources spéciales".

Présentation des rubriques de l'actif :

Le poste AC1 totalise au 30/06/2011 un montant de 216 752 056 dinars dont 25 000 000 dinars ont été reclassés du poste AC2 au poste AC1 également et pour le besoin de comparabilité les chiffres arrêtés au 30/06/2010 et au 31/12/2010 ont été retraités.

Ce reclassement a été effectué dans un souci d'une meilleure présentation des états financiers conformément à la norme comptable sectorielle bancaire NC 21.

2. BASES DE MESURE

Les états financiers intermédiaires ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.1. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés pendant une période supérieure à 90 jours au titre des créances classées sont portés en agios réservées. Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

2.2. Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes

La provision sur les créances clients n'a pas été arrêtée sur la base d'une classification des engagements au 30 juin 2011 conformément aux dispositions de la circulaire n°91-24 de la BCT.

2.3. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories.

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
 - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
 - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor.

- Les titres de placement sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.
- Les titres d'investissement sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.
- Les titres de participation englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat au moment de leur encaissement effectif.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique déterminée à partir des derniers états financiers disponibles.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions.

Les plus-values sur les titres rétrocédés dans le cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat au moment de leur encaissement effectif.

2.4. Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.5. Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

2.6. Opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

3. NOTES EXPLICATIVES (CHIFFRES EXPRIMES EN DT)

3.1 - ACTIFS

Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

AC 1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
CAISSE	16 949 024	16 641 013	17 840 200
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE ET A L'ETRANGER	135 052 273	153 692 406	151 283 125
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX " TUNISIE A L'ETRANGER"	68 759	57 220	61 167
TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	64 682 000	12 900 000	44 919 000
TOTAL	216 752 056	183 290 639	214 103 492

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

AC 2 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	56 928 569	97 981 142	85 023 863
BCT	-	-	-
COMPTES ORDINAIRES BANQUES	-41 251	-51 950	-41 251
PRETS INTERBANCAIRES	56 969 820	98 033 092	85 065 113
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	23 534 657	16 950 125	27 048 105
TOTAL	80 463 225	114 931 267	112 071 968

Note 3 –Créances sur la clientèle

AC 3 - CREANCES SUR LA CLIENTELE	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
COMPTES DEBITEURS	370 579 046	293 904 074	299 717 234
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	3 472 879 145	2 975 639 632	3 243 910 555
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	1 593 087 768	1 218 194 284	1 407 415 835
IMMOBILIERS	1 879 791 377	1 757 445 348	1 836 494 720
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	470 064 956	355 178 378	427 044 409
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	1 409 726 421	1 402 266 970	1 409 450 311
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	315 154 064	479 854 242	424 282 288
AGRICOLE	8 719 464	8 729 769	19 746 300
CREDITS BAIL	11 890 382	8 378 412	10 043 391
AUTRES CREDITS	149 157 961	321 972 136	236 326 154
CREANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	145 386 258	140 773 924	158 166 443
CREDITEURS SUR RESSOURCES SPECIALES	417 228 740	423 617 755	419 402 971
TOTAL	4 575 840 995	4 173 015 703	4 387 313 047
AGIOS RESERVES	-89 604 980	-75 963 205	-82 109 678
PROVISIONS SUR CREDITS A LA CLIENTELE	-310 668 081	-252 844 308	-298 888 254
TOTAL NET DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	4 175 567 934	3 844 208 190	4 006 315 117

Note 4 – Portefeuille titres commercial

AC 4 - PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
TITRES DE TRANSACTIONS	177 174 487	128 782 406	191 640 438
TITRES DE PLACEMENT	12 122 158	7 944 517	11 882 983
T O T A L	189 296 645	136 726 923	203 523 421

Note 5 – Portefeuille titres d'investissement

AC 5 - PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
TITRES D'INVESTISSEMENT	136 217 627	141 603 940	131 617 627
TITRES DE PARTICIPATION	113 669 601	119 679 778	117 387 274
TITRES DE PARTICIPATIONS	120 314 076	121 878 192	120 177 327
PARTICIPATIONS EXONEREES	30 452 724	26 535 759	30 452 723
PARTICIPATIONS NON EXONEREES	89 861 352	95 342 434	89 724 603
CREANCES RATTACHEES	-111 092	-	-
PROVISION POUR DEPRECIATION TITRES DE PARTICIPATIONS	-6 533 383	-2 198 414	-2 790 052
T O T A L	249 887 228	261 283 718	249 004 901

Note 6 – Valeurs Immobilisées

AC 6 - VALEURS IMMOBILISEES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 442 191	998 510	1 562 828
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 685 775	6 728 836	7 557 673
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES HORS EXPLOITATION			
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-6 243 584	-5 730 326	-5 994 845
IMMOBILISATION CORPORELLES	70 655 621	65 007 042	67 970 743
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	8 709 225	40 843 701	6 583 317
IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	103 954 584	62 138 868	100 885 063
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	2 016 184	2 016 184	2 016 184
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-44 024 372	-39 991 711	-41 513 821
T O T A L	72 097 812	66 005 552	69 533 571

Note 7 – Autres actifs

AC 7 - AUTRES ACTIFS	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	129 901 248	289 908 507	217 762 024
AUTRES	228 947 616	207 537 790	223 374 570
DEBITEURS DIVERS	97 879 975	89 746 694	106 797 346
FRAIS PRELIMINAIRES	21 962	29 999	24 081
FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT	911 000	999 136	955 238
ETAT IMPOTS ET TAXES	4 076 544	3 940 685	11 677 065
AVANCES AU PERSONNEL	7 103 018	6 874 625	7 169 665
IND.SINISTRE CLTS A RECUP. ASSURANCES	5 416 099	5 610 196	5 160 217
ACTIONNAIRES	-162	-162	-162
OPERATION S/ FILIALE A REGUL.	3 502 024	241 193	3 343 061
ASSURANCE GROUPE (CTIS. PAT. ET PERS.)	-21 298	-35 658	-66 754
ECH. MUNICIPALITE. TUNIS CREDIT US AID	-	5 124 455	-
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	132 850	132 850	132 850
PRETS F.A.S	20 961 805	21 021 183	20 907 804
PRETS PERSONNEL BH	599	1 299	690
PRET ACHAT DE VOITURES	3 563 739	3 821 696	3 904 576
SOMMES A REC S/CDT AU PERSONNEL F.A.S	76 222	65 751	78 308
AUTRES	52 135 573	41 919 448	53 510 707
COMPTES DE STOCKS	1 149 571	1 606 606	1 505 576
AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	129 918 070	116 184 490	115 071 648
PORTEFEUILLE VALEUR EN RECOUVREMENT	120 188 899	109 288 388	89 926 194
COMPENSATION	9 729 171	6 896 102	25 145 453
T O T A L	358 848 864	497 446 299	441 136 594

3.2 - PASSIFS

Note 8 – Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers

PA 2 - DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	280 631 441	105 383 297	98 303 221
EMPRUNTS	280 631 441	105 383 297	98 303 221
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	1 029 243	418 390	-
ORGANISMES FINANCIERS SPECIALISES	1 029 243	418 390	-
T O T A L	281 660 684	105 801 687	98 303 221

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

PA 3 - DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
DEPOTS A VUE	857 740 499	679 610 489	797 664 434
COMPTES D'EPARGNE	1 302 248 204	1 267 210 190	1 297 109 388
COMPTES A TERME ET BONS A ECHEANCE	998 561 645	1 052 895 365	1 198 670 477
COMPTES A ECHEANCE	887 549 769	903 745 981	1 074 587 268
BONS A ECHEANCE ET VALEURS ASSIMILEES	96 447 337	138 957 406	108 679 506
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-1 806 395	-1 546 543	-1 865 068
DETTES RATTACHEES	16 370 934	11 738 522	17 268 770
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	88 563 952	59 098 039	70 422 564
TOTAL	3 247 114 300	3 058 814 083	3 363 866 863

Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

PA 4 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
EMPRUNTS MATERIALISES	362 186 379	398 427 149	369 384 073
AUTRES FONDS EMPRUNTES	13 186 818	14 065 923	13 801 532
RESSOURCES SPECIALES	193 659 699	222 064 561	203 958 993
PROJETS SPECIAUX	73 534 342	74 022 234	73 629 334
FOPROLOS	120 125 357	148 042 326	130 329 659
TOTAL	569 032 896	634 557 633	587 144 598

Note 11 – Autres passifs

PA 5 - AUTRES PASSIFS	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	3 872 589	3 572 981	3 848 994
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	286 080 561	344 187 143	278 495 556
COMPENSATION	-638 149	3 338 508	-115 013
COMPTES D'ATTENTE	262 375 795	322 549 428	259 521 364
COMPTES DE REGULARISATION	24 342 915	18 299 207	19 089 205
AUTRES	509 643 451	533 112 924	533 642 273
* REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	8 210	62 173	11 469
* OPPOSITIONS SUR SALAIRE	13 819	13 427	12 718
* IMPOTS, TAXES ET COTISATION DUS	4 221 041	7 208 794	15 344 441
* 2EME PDU	440 588	403 024	430 902
* PNRLR	1 512 521	1 281 967	1 506 892
* RELIQUAT S/RSSSE SPLE A RISQUE NEANT	22 185 849	21 047 653	21 640 776
* FRAIS ETUDES LOGT.MIN.EQUIPEMENT	6 000	6 000	6 000
* VERST CREANCES DOUTEUSES	121 054	113 979	179 954
* FOURNISSEURS	3 981 759	2 850 890	5 290 268
* FOURNISSEURS RETENUE DE GARANTIE	1 080 690	797 031	934 527
* COMMISSIONS DE GARANTIE ET DE CHANGE	816 604	285 744	623 746
* DIVIDENDE ET SUPER DIVIDENDE	131 018	131 018	131 018
* EFFETS EN ROUTE POUR RECVT	126 555 879	173 088 507	150 139 651
* AUTRES	59 768 961	50 423 747	55 106 430
* LES INTERETS S/PROJETS SPECIAUX ET FOPROLOS	288 799 460	275 398 970	282 283 482
TOTAL	799 596 600	880 873 048	815 986 823

3.3 - CAPITAUX PROPRES

Note 12 – Capitaux propres

CAPITAUX PRORES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
CAPITAL	90 000 000	90 000 000	90 000 000
CAPITAL SOUSCRIT	90 000 000	90 000 000	90 000 000
RESERVES	339 828 224	308 996 845	309 309 890
PRIMES LIEES AU CAPITAL	41 720 837	41 720 837	41 720 837
RESERVE LEGALE	9 000 000	9 000 000	9 000 000
AUTRES RESERVES	289 107 387	258 276 008	258 589 053
RESERVES EXTRAORDINAIRES	230 621 852	230 621 853	230 621 853
FONDS D'AIDE SOCIALE	29 114 194	27 654 155	27 967 200
RESERVE POUR RISQUE GENERAUX	12 420 000	-	-
RESERVES POUR REINVESTISSEMENT EXONNERES	16 951 341	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	414 048	414 048	414 048
RESULTATS REPOTES	442 279	442 447	-1 928 878
RESULTAT	14 824 733	23 992 798	32 592 498
TOTAL	445 509 284	423 846 137	430 387 558

3.4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 - Passifs éventuels

HB - PASSIFS EVENTUELS	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	532 718 506	407 092 627	383 687 524
A - EN FAVEUR D'ETALISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	42 795 216	95 341 028	51 140 530
- AVALS AUX BANQUES	42 795 216	95 341 028	51 140 530
B - EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	489 923 289	311 751 600	332 546 994
CAUTIONS FISCALES ET DOUANIERES	33 002 383	30 980 300	25 163 687
- CAUTION DOUANIERES	24 573 940	16 644 999	12 065 990
- OBLIGATIONS CAUTIONNEES	8 428 443	14 335 301	13 097 697
CAUTIONS SUR MARCHES	336 133 417	161 141 276	194 558 711
- CAUTION PROVISOIRE	7 815 404	10 326 830	5 706 418
- CAUTION D'AVANCE	51 063 934	33 323 613	33 189 267
- CAUTION RETENU DE GARANTIE	85 505 952	44 253 834	47 565 927
- CAUTION DEFINITIVE	82 324 396	40 353 261	45 415 665
- CAUTION SOLIDAIRE	364 004	208 922	223 922
- CAUTION BANCAIRE	109 059 728	32 674 815	62 457 512
AVALS	104 040 489	102 750 024	97 750 096
AUTRES ENGAGEMENTS	16 747 000	16 880 000	15 074 500
- BONS DE TRESOR	682 000	2 030 000	1 542 000
- BILLETS DE TRESORERIE	15 000 000	13 000 000	13 000 000
- EMPRUNT OBLIGATAIRE	1 065 000	1 850 000	532 500
CREDITS DOCUMENTAIRES	168 828 834	235 066 169	203 078 520
- ENGTS DONNES S/CDTS DOCUMENTAIRE IMPORT	168 828 834	235 066 169	203 078 520
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	701 547 340	642 158 796	586 766 044

Note 14 - Engagements donnés

HB - ENGAGEMENT DONNES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	1 298 595 540	940 854 283	1 281 761 959
A - EN FAVEUR D'ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	4 145 182	-	-
- AVALS AUX BANQUES	4 145 182	-	-
B - EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	1 294 450 358	940 854 283	1 281 761 959
ENG.DE FINANCEMENT DONNES EN FAVEUR DE LA CTELE	1 294 450 358	940 854 283	1 281 761 959
- CDTS PREF. IMMOB. ET ACQU. S/ RSSE ORD. NON UTILISES	287 539 403	351 088 356	263 039 047
- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE CONTRACTUELLE	4 771 180	5 509 060	4 962 931
- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE PROPRE	4 687 024	4 265 963	5 101 989
- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE AFFECTER	1 476 840	1 504 040	1 489 390
- CDTS NOTIF. ET NON UTILISE FAS, FOPRODI, FONAPRA ET CMT	459 192 450	45 119 724	460 319 333
- CREDITS A ACCORDER SUR COMPTES D'EPARGNE	536 783 461	533 367 140	546 849 269
ENGAGEMENTS SUR TITRES	6 677 398	4 712 183	7 052 398
- PARTICIPATIONS NON LIBEREES	6 677 398	4 712 183	7 052 398
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	1 305 272 937	945 566 466	1 288 814 357

Note 15 – Garanties et Engagements de financement reçus

HB - ENGAGEMENT RECUS	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	399 271 089	408 024 638	435 856 078
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS DES BANQUES	83 842 716	81 011 933	102 732 063
CONFIRMATIONS DES CDTS DOCUMENTAIRE IMPORT	54 762 896	52 503 453	73 652 243
LIGNES DE CREDITS IRRECOUR. RECUS DES BQUES	29 079 820	28 508 480	29 079 820
ENG.DE FINANCEMENT RECUS DE LA CLIENTELES/RSSE ORD.	3 238 074	4 067 776	3 500 417
BLOCAGE D'EPARGNE S/CDTS ANTICIPE	3 238 074	4 067 776	3 500 417
GARANTIES RECUS DE L'ETAT	312 190 299	322 944 929	329 623 598
GARANTIES RECUE DE L'ETAT S/ EP. LOGEMENT	312 190 299	322 944 929	329 623 598
GARANTIES RECUS	80 897 946	68 036 496	75 105 074
A - GARANTIES RECUS DE L'ETAT	-	-	-
B - GARANTIES RECUS D'AUTRES ETABL. BAN. FIN. ET D'ASS.	-	-	-
ENGAGEMENTS RECUS SUR TITRE	-	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DES BANQUES	-	-	-
C - GARANTIES RECUS DE LA CLIENTELE	80 897 946	68 036 496	75 105 074
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE LA CLIENTELE	65 688 353	61 086 026	65 032 747
NANTISSEMENT LIVRET D'EPARGNE	27 724 352	31 249 060	29 685 342
NANTISSEMENTS BON DU TRESOR ET AUTRES PDTS	34 085 700	28 598 621	32 457 700
GARANTIES RECUE S/ CDTS DOCUMENTAIRES	3 878 300	1 238 345	2 889 705
MARGE SUR CAUTIONS FISCALES ET DOUANIERES	5 101 918	1 765 088	3 321 913
MARGE SUR CAUTIONS SUR MARCHES	9 370 871	5 083 849	6 618 345
MARGE SUR AVALS	736 804	101 533	132 068
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	480 169 034	476 061 134	510 961 152

3.5 - ETAT DE RESULTAT

Note 16 - Intérêts & revenus assimilés

PR 1 - INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	1 787 797	1 555 187	4 188 459
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	121 934 590	109 946 933	238 239 536
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	32 856 363	33 008 333	68 414 740
IMMOBILIERS	58 092 984	53 121 360	113 162 316
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	13 601 199	9 607 772	22 130 409
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	44 237 571	43 241 892	90 429 974
ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION	254 214	271 696	601 933
AGRICOLES	370 466	355 744	925 344
AUTRES CREDITS	10 459 686	4 723 219	14 433 518
CREANCES IMMOBILISER DOUTEUX OU LITIGIEUSES	5 544 514	6 074 464	11 772 682
INTERET DE RETARD SUR CREDITS	1 883 984	2 527 800	6 732 852
INTERET SUR COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	12 722 111	10 067 881	22 721 274
PRODUITS/OPERAT.CLIENTELE LIEES A MODIFICATION COMPTABLE	4 482	68 132	76 810
AUTRES INTERET ET REVENUS ASSIMILES	5 325 940	7 349 288	13 823 667
INTERETS ASSIMILES SUR COMPT ORDINAIRE BCT, CCP ET TGT	-	-	686
INTERET ASSIMILES SUR COMPTES DE PRETS BCT	130 171	135 556	270 136
REPORT SUR OPERATION DE CHANGE A TERME DE COUVERTURE	1 282 221	2 626 018	4 439 307
COMMISSION A CARACTERE D'INTERET	3 913 548	4 587 714	9 113 538
TOTAL	129 048 327	118 851 408	256 251 663

Note 17 – Commissions

PR 2 - COMMISSIONS (EN PRODUITS)	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
COMMISSION FORFAITAIRE	17 612 066	19 198 478	38 358 070
** EFFETS, CHEQUES & OPERATIONS DIVERSES	9 704 494	10 247 736	21 077 378
** COMMERCE EXTERIEUR ET CHANGE	1 109 713	1 336 445	2 577 119
** COMMISSION SUR GESTION FOPROLOS & P.SPECIAUX	614 295	630 973	1 389 075
** AUTRES COMMISSIONS	6 183 564	6 983 324	13 314 498
COMMISSION SUR AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	312 762	337 955	771 976
TOTAL	17 924 828	19 536 433	39 130 046

Note 18 - Revenus du portefeuille titres commercial

PR 3 - GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
GAINS NET SUR TITRES DE TRANSACTION	6 107 433	7 560 257	13 206 638
* BONS DE TRESOR ASSIMILES (BTA)	6 021 098	7 493 971	13 090 317
* BONS DE TRESOR COURT TERME	79 640	31 761	58 917
* EMPRUNT NATIONAUX "PRET SNCFT"	6 695	34 525	57 404
GAINS NETS SUR TITRES DE PLACEMENT	239 175	131 250	2 215 376
GAINS NETS SUR OPERATIONS DE CHANGE	4 387 625	5 007 326	9 980 371
TOTAL	10 734 233	12 698 833	25 402 385

Note 19 - Revenus du portefeuille d'investissement

PR 4 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-
DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATION	1 730 504	1 749 608	1 829 574
DIV.ET REV. ASSI./PARTS DANS LES ENTREP.ASSOC.ET CO-ENTREPS.	-	-	-
DIV.ET REV.ASSI./LES PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	-	-	-
TOTAL	1 730 504	1 749 608	1 829 574

Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

CH 1 - INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	5 105 113	1 875 678	5 575 916
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	45 880 003	42 437 957	88 188 426
INTERET /COMPT ORDI CREDITEUR DE LA CLIENTELE	2 214 528	2 199 948	4 296 582
INTERET/COMPTE D'EPARGNE DE LA CLIENTELE	19 257 610	16 968 563	34 933 438
INTERETS SUR COMPTE D'ECHEANCE DE LA CLIENTELE	24 228 174	22 325 658	47 545 909
CHARGE/OPERAT.CLIENTELE LIEES A MODIFICATION COMPTABLE	179 691	943 788	1 412 498
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	12 888 034	13 794 739	27 246 535
EMPRUNTS EXTERIEURS	1 828 844	1 850 585	3 714 442
EMPRUNT (SOTACIB, BONA,NAFZAOUA)	-	68 544	68 544
EMPRUNT OBLIGATAIRES	2 670 615	2 726 135	5 221 439
EMPRUNT MAE	136 370	136 370	275 000
EMPRUNT B E I	2 979 103	3 011 313	6 088 929
EMPRUNT B A D	3 643 312	4 088 426	7 994 112
EMPRUNT SUBORDONNE	1 629 790	1 913 366	3 884 069
AUTRES INTERETS ET CHARGES	720 408	498 808	1 302 084
INT.ET CHARGES ASSIMILES/CPTE ORD.BCT, CCP ET TGT	9 184	4 116	6 644
DEPOT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME DE COUVERTURE	247 489	81 799	313 959
AUTRE CHARG.D'EXPLOIT.BANCAIRE ASSIMILEES A DES INTERETS	463 735	412 893	981 480
TOTAL	64 593 558	58 607 182	122 312 961

Note 21 - Commissions encourus

CH 2 - COMMISSIONS ENCOURUES	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
COMMISSIONS SUR OPERATION DE CHANGE	24 680	91 322	491 837
COMMISSION S/AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	2 028 045	2 031 325	5 181 297
COMMISSION BOURSIERE (SIFIB)	246 835	219 095	462 585
COMMISSION SUR OPERATION MONETIQUE	209 217	334 567	791 565
COMMISSION SUR TRANS. FOND	9 708	6 101	9 892
COMMISSION VERSE A STICODIVAN	1 957	-	352
COMMISSION S/OP TELECOMPENSATION (SIBTEL)	100 000	107 500	187 918
COMMISSION SUR OPERATION IBS	1 200 000	1 198 910	3 028 502
COMMISSION SUR OPERATION SIC IMPRIMES	14 000	36 692	95 597
COMMISSION S/REGISTRE ACTION BH	29 500	29 500	57 491
COMMISSION S/FONDS COMMUN DE CREANCE "FCC"	150 000	12 000	292 775
COMMISSION S/REM SOPIVEL FSGET	66 828	86 960	254 620
TOTAL	2 052 725	2 122 647	5 673 134

Note 22 - Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

CH 4/ PR5 - DOTATION AUX PROVISION ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS/CREANCES H-BILAN ET PASSIF	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIF	42 400 797	27 956 998	74 410 863
DOTAT AUX PROV SUR OPERT AVEC LA CLIENTELE	27 000 000	26 517 275	72 584 513
DOTATIONS AU PROV POUR RISQUE ET CHARGES	180 623	146 026	532 653
PERTES SUR CREANCES COUVERTES PAR DES PROVISIONS	15 220 174	1 293 697	1 293 697
CH 4/ PR5 -DOTATION AUX PROVISION ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS/CREANCES H-BILAN ET PASSIF	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
REPRISES DES PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIF	15 284 977	1 411 015	1 629 055
REPRISES DE PROVISIONS SUR OPERATION AVEC CLIENTELE	15 220 174	1 293 697	1 316 988
REPRISES DES PROV POUR RISQUE ET CHARGE	64 803	117 318	312 067
SOLDE NET	-27 115 820	-26 545 983	-72 781 808

Note 23 - Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

CH 5/ PR6 -DOTATION AUX PROVISION ET RESULTAT DES CORRECTION DES VALEURS SUR PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	5 007 736	1 769 284	15 793 029
DOTATION AUX PROVISIONS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	4 000 000	1 233 769	3 855 615
DOT.AUX PROV./TIT.PARTIC.DES PART. D.LES ENTP.ASS.LES COENTREP.& LES ENTRE.LIEES	1 000 000	535 514	1 678 735
PERTES SUR CREANCES COUVERTES PAR DES PROVISIONS	-	-	3 346 907
MOINS VALUES DE CESSON DES TITRES DE PARTICIPATION	7 736	-	6 911 772
CH 5/ PR6 - DOTATION AUX PROVISION ET RESULTAT DES CORRECTION DES VALEURS SUR PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS DES VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	256 669	565 156	5 318 611
REPRISE DE PROVISIONS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	-	164 431	4 602 597
REP.AUX PROV./TIT.PARTIC.DES PART. D.LES ENTP.ASS.LES COENTREP.& LES ENTRE.LIEES	256 669	400 725	716 014
SOLDE NET	-4 751 067	-1 204 127	-10 474 418

Note 24 - Autres produits d'exploitation

PR 7 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
REVENUS DES IMMEUBLES NON LIES A L'EXPLOITATION BANCAIRE	11 310	19 014	50 490
AUTRE PRODUITS D'EXPLOITATION	5 844 474	7 309 829	16 606 889
PROD./OPERATIONS D'ASSURANCES	2 167 542	1 646 615	4 453 897
CHARGES NON IMPUTABLES	1 062 483	1 231 104	1 973 767
AUTRES PRODUITS ACCESSOIRES	2 614 449	4 432 110	10 179 225
TOTAL	5 855 784	7 328 843	16 657 379

Note 25 - Charges de personnel

CH 6 - FRAIS DE PERSONNEL	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
SALAIRES ET TRAITEMENTS	23 471 015	22 131 400	44 683 184
SALAIRES DE BASE (y compris ceux du 13 ^{ème} & p. rendement)	16 503 054	15 687 092	31 901 187
HEURES SUPPLEMENTAIRES	25 379	21 134	101 022
INDEMNITES	2 738 930	2 635 055	4 890 387
INDEMNITE DE REPRESENTATION	776 063	731 449	1 470 277
INDEMNITE DE TRANSPORT	1 110 674	1 084 048	2 151 294
INDEMNITE DE FONCTION	156 317	31 127	89 513
AUTRES INDEMNITES SERVIES	695 876	788 431	1 179 302
PRIMES	2 736 694	2 551 011	4 973 466
PRIME DE TECHNICITE	127 020	91 550	196 750
PRIME DE BILAN A PAYER	2 259 674	2 159 461	4 207 166
PRIME DE SCOLARITE	350 000	300 000	569 550
ALLOCATION SALAIRE UNIQUE & ALLOC.FAMILIALE	83 087	82 380	165 763
BONS D'ESSENCE	494 859	381 208	820 196
ENVELOPPE	800 158	668 812	1 611 781
REMUNERATION DU PERSONNEL CONTRACTUEL	88 853	104 707	219 381
CHARGES SOCIALES	6 225 213	5 185 125	10 462 810
CHARGE DE PERSONNEL LIEES A UNE MODIFICATION COMPTABLE	40 546	28 642	200 777
AUTRES CHARGES AU PERSONNEL (y COMPRIS AVANTAGE EN NATURE, F.MEDICA.F.F.BANCAIRES)	3 535 250	2 457 835	5 325 358
IMPOTS ET TAXE LIEES AU PERSONNEL	838 249	718 157	1 440 785
TOTAL	34 110 273	30 521 159	62 112 914

Note 26 - Charges générales d'exploitation

CH 7 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATIONS	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
FRAIS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	574 617	615 769	1 606 759
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATIONS	8 872 309	9 198 169	19 252 470
LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	1 345 000	1 775 378	3 301 994
FOURNITURE ET AUTRES MATIERES CONSOMMABLES	575 246	551 239	1 088 546
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 628 428	3 674 416	7 881 310
JETONS DE PRESENCE	-	68 750	68 750
AUTRES CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATIONS	3 190 543	2 875 679	6 532 294
IMPOTS ET TAXES	133 092	252 707	379 576
TOTAL	9 446 926	9 813 939	20 859 228

3.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Notes 27 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

	30-06-2011	30-06-2010	31-12-2010
Caisse, BCT, CCP.	110 089 743	80 236 910	80 526 178
Créances/étab. bancaire	148 692 076	117 704 637	161 168 510
Titres de transaction	172 210 661	125 076 246	184 202 040
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	430 992 480	323 017 793	425 896 728

Note 28 –Faits marquants du premier semestre 2011

Dans le contexte actuel des évolutions politiques, économiques et sociales en Tunisie, nous attirons l'attention sur les éléments suivants :

- Des engagements accordés aux sociétés appartenant à des membres et proches de la famille de l'ancien Président, suivant le périmètre arrêté par la Banque Centrale de Tunisie, s'élèvent à 220,9 MDT dont 88,4 MDT sont classés au 30 juin 2011. Ces engagements sont couverts par des provisions à hauteur de 37,5 MDT et ce compte tenu des garanties estimées par la banque.
- Des engagements directs de la banque présentant un risque pays-Lybie pour un montant de 12 571 MDT au 30 juin 2011 contre 12 902 MDT au 31 décembre 2010.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES
CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETAT FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2011**

1. En application de l'article 21 bis nouveau de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la « Banque de l'Habitat » arrêtés au 30 juin 2011.

2. L'élaboration des états financiers relève de la responsabilité de l'organe de direction et d'administration de la Banque. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

3. Les états financiers au 30 juin 2011, font apparaître un total net de bilan de 5 342 914 Mille Dinars et un bénéfice net d'impôt de 14 825 Mille Dinars. Ce résultat est arrêté compte tenu :

- D'une dotation aux amortissements de 2 765 Mille Dinars ;
- D'une dotation forfaitaire pour la couverture du risque de crédit de 27 000 Mille Dinars ;
- D'une dotation et reprise des provisions et résultats des corrections des valeurs sur le portefeuille d'investissement de 4 751 Mille Dinars ;
- D'un impôt sur les sociétés de 4 559 Mille Dinars. La charge d'impôt sur les sociétés, au 30 juin 2011, a été estimée en tenant compte d'un réinvestissement exonéré de 7 000 Mille Dinars, non encore réalisé.

4. Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la banque. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

5. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constituées au

titre des créances classées ou au titre des autres actifs de la Banque au 1^{er} semestre 2011 et de ce fait, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

En couverture du risque de crédit, la Banque a constaté une dotation forfaitaire de 27 000 Mille Dinars qui n'a pas été arrêtée sur la base de la classification des engagements à cette date conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24.

De même, la Banque a comptabilisé une dotation aux provisions nette sur le portefeuille d'investissement de 4 751 Mille Dinars, ainsi détaillée :

- Une dotation aux provisions de 3 881 Mille Dinars sur la participation TUNISIAN FOREIGN BANK « TFB », qui a été évaluée sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 ;
- Une dotation aux provisions forfaitaires de 870 Mille Dinars en couverture des participations et fonds gérés.

Ces dotations n'ont pas fait l'objet d'affectation individualisée sur la base d'une revue détaillée de la classification des créances et de l'évaluation des participations et ne correspondent pas ainsi au coût du risque encouru au cours de la période. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas collecté des éléments qui laissent à penser que ces montants peuvent être suffisants pour couvrir les risques.

6. Dans le cadre de notre intervention, nos travaux ont été limités par :

- Les insuffisances dans les procédures de contrôle et de justification comptable de certains comptes, dont principalement, les créances rattachées, les intérêts perçus d'avance sur les crédits à la clientèle ainsi que des comptes de suspens monétique et de certains comptes de caisse et qui n'ont pas fait l'objet de provisions pour risques de la part de la banque.

Il en est de même pour les comptes d'immobilisations qui n'ont pas été rapprochés en l'absence d'un inventaire physique.

En outre, les comptes relatifs à la gestion des fonds spéciaux et des fonds budgétaires méritent d'être justifiés et rapprochés avec les organismes débiteurs. Il s'agit notamment de l'avance faite à la « SNIT » pour le rachat des biens des étrangers, ainsi que les comptes liés à la convention relative au programme national de résorption des logements rudimentaires (PNRLR).

- En ce qui concerne l'évaluation des engagements sur la clientèle, nous avons constaté que certaines valeurs de garanties ont été retenues par la banque sans procéder à un inventaire exhaustif de ces garanties et sans être appuyées par des copies des inscriptions correspondantes et des rapports d'expertises récents conformément à la réglementation en vigueur. Aussi, pour certains clients, la banque ne dispose pas des états financiers certifiés et de notations externes pour apprécier la situation financière de ces clients.

Faute de disponibilité d'informations, l'impact éventuel des travaux de justification de ces comptes ainsi que de l'inventaire des garanties et de la prise en compte des données financières pour l'évaluation des engagements de certains clients sur les éléments des états financiers de la banque, n'a pu être déterminé par nos soins à la date d'émission de notre rapport.

7. La banque ne comptabilise les charges relatives aux indemnités de départ à la retraite qu'au moment du départ effectif à la retraite. Ainsi, il n'est pas procédé à la constatation de provisions pour indemnité de départ à la retraite relatives aux engagements découlant de la convention collectives qui prévoit une indemnité de six fois le dernier salaire servi à l'employé et qui est estimée sur la base de la méthode de rattachement linéaire conformément à la norme internationale IAS 19 " Avantages du personnel" à un montant de 8 581 Mille Dinars.

8. Les charges au titre des provisions pour congés payés sont comptabilisées pour un montant de 3 950 Mille Dinars. Ainsi, les provisions pour congés payés sont sous estimées pour un montant de 1 197 Mille Dinars.

9. La « Banque de l'Habitat » a été soumise à une vérification fiscale approfondie couvrant la période 2006 à 2009 qui a abouti à un redressement provisoire pour un montant de 54 004 Mille Dinars. La Banque, n'ayant pas accepté la totalité du redressement a adressé une lettre à la Direction Générale des impôts précisant les redressements non acceptés par la Banque. L'issue finale de ce contrôle ne peut actuellement être anticipée.

La Banque n'a pas constitué de provision pour couvrir ce risque.

10. Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des points 5 à 9, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Banque de l'Habitat » au 30 juin 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme indiqué dans la note aux états financiers n°3, l'appréciation et l'évaluation des risques sur les engagements de certains organismes et entreprises publiques présentant des indices de difficultés financières s'avèrent à la date d'émission du présent rapport essentiellement liées aux discussions à engager et aux plans et programmes de restructuration de ces entreprises et de leurs mise en place.
- La banque a procédé au cours de l'exercice 2010 à certaines corrections d'erreurs. Ces corrections se sont traduites par une diminution des capitaux propres à hauteur de 2 371 Mille Dinars, constatées sur les capitaux propres d'ouverture et se rapportant à la dépréciation antérieure sur les fonds gérés pour le montant de 1 554 Mille Dinars et à la constatation des agios réservés pour le montant de 817 Mille Dinars qui, remontent à l'exercice 2009.

Les états financiers au 30 juin 2010, présentés à titre comparatif, n'ont pas été retraités pour tenir compte des ajustements précités.

- Comme indiqué dans la note aux états financiers n°28 « Faits marquants du premier semestre 2011 », et dans le contexte actuel des évolutions politiques, économiques et sociales en Tunisie, nous portons à votre attention que le niveau des engagements accordés aux sociétés appartenant à des membres et proches de la famille de l'ancien Président, suivant le périmètre arrêté par la « Banque Centrale de Tunisie », s'élève à 220,9 MDT dont 88,4 MDT sont classés au 30 juin 2011. Ces engagements sont couverts par des provisions à hauteur de 37,5 MDT et ce compte tenu des garanties estimées par la banque. La majorité de ces sociétés sont gérées actuellement par des administrateurs judiciaires.

Nous estimons que ces événements pourraient avoir une incidence éventuelle sur la situation de la banque et sur la qualité de ses actifs. A la date d'émission du présent rapport, l'impact sur les états financiers de la banque ne peut être déterminé.

Tunis, le 07 Septembre 2011

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GAC
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC
Mr Chérif BEN ZINA

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT
ARRETEE AU 30/06/2011**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2011

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 20 Novembre 2008 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, comprenant le bilan au 30 juin 2011, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 39.952.962 dinars et un résultat net de la période allant du 1^{er} avril 2011 au 30 juin 2011 de 297.362 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2011 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. De cette appréciation, il ressort que les actifs de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT représentés en valeurs mobilières totalisent 67,80% de l'actif total au 30 juin 2011. Cette proportion est en deçà du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

**Le commissaire aux comptes
Samir Labidi**

BILAN
au 30 juin 2011
(Unité : 1000 TND)

	Notes	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	22 178,982	14 814,052	20 075,393
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		3 980,998	1 111,682	1 352,125
b - Obligations et Valeurs assimilées		18 197,984	13 702,370	18 723,268
c - Autres Valeurs				
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		17 773,980	7 420,245	8 237,835
a - Placement monétaires	3-3	4 971,164	4 978,209	5 490,655
b – Disponibilités	3-11	12 802,816	2 442,036	2 747,180
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
PASSIF				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	80,362	42,240	60,810
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-8	2,335	0,388	3,122
ACTIF NET				
CP 1 –Capital	3-5	39 132,898	21 214,968	26 608,112
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	737,366	976,702	1 641,184
a - Sommes distrib.des exercices antérieurs		0,333	-	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		737,033	976,702	1 641,184

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01^{er} avril au 30 juin 2011
(Unité: 1000 TND)

	Notes	Période du 01/04/2011 Au 30/06/2011	Période du 01/01/2011 Au 30/06/2011	Période du 01/04/2010 Au 30/06/2010	Période du 01/01/2010 Au 30/06/2010	Période du 06/07/2009 Au 30/06/2010	Période du 06/07/2009 Au 31/12/2010
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	3-2	307,467	499,421	217,996	256,067	275,192	597,616
a - Dividendes		117,487	117,487	77,382	77,382	90,051	90,051
b - Revenus des obligations et valeurs assimilés		189,980	381,934	140,613	178,685	185,141	507,565
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	173,739	283,256	51,843	95,950	137,764	334,264
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-9	80,362	145,576	42,240	65,672	76,989	189,689
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	0,548	0,643	0,643
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-10	12,310	21,248	6,769	10,306	14,609	30,279
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		79,017	121,180	191,691	531,558	654,701	928,629
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-79,017	-121,180	-191,691	-531,558	-654,701	-928,629
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-62,486	-57,179	-18,778	-15,937	-11,789	3,032
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-28,686	-18,096	-43,150	-12,867	-12,116	0,540
* Frais de négociation		-	-	-	-0,987	-0,987	-0,987

NB : Le premier exercice clôturé (présenté en comparatif) couvre la période allant du 06/07/2009 au 31/12/2010 en application de l'article 50 du code des OPC (une période différente de 12 mois sans excéder 18 mois pour le premier exercice).

NB : La période du 06/07/2009 au 30/06/2010 est présentée en comparatif pour les besoins du collationnement entre l'état de résultat et la rubrique du bilan CP 2 « Sommes distribuables » au 30/06/2010.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01^{er} avril au 30 juin 2011
(Unité : 1000 TND)

	<i>Période du 01/04/11 Au 30/06/11</i>	<i>Période du 01/01/11 Au 30/06/11</i>	<i>Période du 01/04/10 Au 30/06/10</i>	<i>Période du 01/01/10 Au 30/06/10</i>	<i>Période du 06/07/09 au 30/06/10</i>	<i>Période du 06/07/09 Au 31/12/10</i>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>						
a - Résultat d'exploitation	388,534	615,853	220,830	276,588	322,000	712,555
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-62,486	-57,179	-18,779	-15,937	-11,789	3,032
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-28,686	-18,096	-43,150	-12,867	-12,116	0,540
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-0,987	-0,987	-0,987
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	2 093,703	2 093,703	-	-	-	-
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>						
a – Souscriptions	9 196,716	22 602,959	8 168,851	21 098,578	26 478,437	51 313,799
* Capital	9 011,600	21 578,000	7 851,400	20 370,900	25 624,800	49 165,900
* Régularisation des sommes non distrib.	-20,825	-19,140	2,621	13,879	3,017	-8,551
* Régularisations des sommes distrib.	205,941	1 044,099	314,830	713,798	850,620	2 156,449
* Droits d'entrée						
b – Rachats	4 276,278	9 428,867	3 148,153	5 060,758	5 584,474	24 780,243
* Capital	4 132,900	8 965,700	3 024,800	4 876,500	5 387,500	23 557,800
* Régularisation des sommes non distrib.	-7,690	-6,901	0,214	2,017	1,058	-5,378
* Régularisation des sommes distrib.	151,069	470,068	123,139	182,241	195,918	1 227,821
* Droits de sortie						
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 124,097	11 620,967	5179,599	16 284,616	21 191,069	27 248,697
<u>AN 4 - Actif Net</u>						
a - En début de période	36 746,167	28 249,297	17 012,070	5 907,053	1 000,600	1 000,600
b - En fin de période	39 870,264	39 870,264	22 191,669	22 191,669	22 191,669	28 249,297
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>						
a - En début de période (mille parts)	343,423	266,087	164,113	57,435	10,006	10,006
b - En fin de période (mille parts)	392,210	392,210	212,379	212,379	212,379	266,087
VALEUR LIQUIDATIVE FIN DE PERIODE (EN DINAR)	101,655	101,655	104,491	104,491	104,491	106,166
VALEUR LIQUIDATIVE DEBUT DE PERIODE (EN DINAR)	107,000	106,166	103,661	102,848	100,000	100,000
TAUX DE RENDEMENT	-0,01%	0,78%	0,80%	1,60%	4,49%	6,17%

NB : Le taux de rendement correspond à l'évolution de la valeur liquidative entre le début et la fin de la période tout en considérant l'effet de toute distribution de dividendes intervenue durant la période en question.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30 / 06 / 2011

(Unité 1000 Dinars Tunisiens)

1 - Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titre à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont comptabilisés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en comptes en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admises et non admises à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition, de transaction ou de cotation à un prix différent. Ils sont évalués à la valeur de marché lorsqu'ils ont fait l'objet de transaction ou de cotation à une date récente.

Les placements en Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté du montant de l'amortissement de la décote ou de la prime jusqu'à l'échéance.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée

directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

3 - Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3 - 1 Note sur le portefeuille - titres

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2011** à **22.178.982** Dinars. L'état du portefeuille titre se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30-06-2011	% Actif net	Note / Garantie
Titres émis par le Trésor	9.200	9.200.000	9.515.380,357	23.87%	ETAT
BTA 5,50% mars 2019	9.200	9.200.000	9.515.380,357	23.87%	ETAT
Titres émis par des sociétés	89.000	8.499.950	8.682.603,536	21.78%	
AMEN BANK SUB 2009 (A)	5.000	466650	481.923,390	1.21%	A.Bank
ATL 2010-1	5.000	500.000	518.756,165	1.30%	BBB
Attijari Bank 2010	13.000	1.300.000	1.324.028,864	3.32%	Attijari Bank
BH 2009	5.000	500.000	510.570,959	1.28%	BH
CHO 2009	2.000	200.000	204.287,422	0.51%	BIAT
CIL 2010/2	20.000	2.000.000	2.056.547,946	5.16%	BBB
Meublatex Industries 2010 (A)	4.000	400.000	403.116,066	1.01%	AB
STB 2010-1 (B)	10.000	933.300	944.112,000	2.37%	STB
TUNISIE LEASING 2009-2	15.000	1.200.000	1.212.636,066	3.04%	BBB+
TUNISIE LEASING 2010-2	10.000	1.000.000	1.026.624,658	2.57%	BBB+
OPCVM	39.380	4.038.177,422	3.980.998,232	9.98%	
Placement obligataire SICAV	9.936	1.040.162,124	1.012.557,888	2.54%	-
SICAV BH OBLIGATAIRE	19.464	1.953.804,716	1.956.248,784	4.91%	-
Tuniso Emirati SICAV	9.980	1.044.210,582	1.012.191,560	2.54%	-
Total du portefeuille-titres		21.738.127,422	22.178.982,125	55.63%	

La valeur des BTA au 30/06/2011 inclus le reliquat de la décote à amortir pour une valeur de 191.167 Dinars.

Les sorties du portefeuille-titres qui ont été enregistrées pendant la période allant du **01-01-2011** au **30-06-2011**, concernent les remboursements des obligations de société échus et qui s'élèvent à un total de 366.700 Dinars.

3-2 Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **499.421 DT** pour la période allant du **01-01-2011** au **30-06-2011**, et se détaillent ainsi :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Revenus des BTA	200.736	17.299	338.437
Revenues des OPCVM	117.487	77.382	90.051
Revenus des obligations	181.198	161.386	169.128
Total	499.421	256.067	597.616

3-3 Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2011** à **4.971.164 DT** se détaillant comme suit :

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 30-06-2011	% actif net	Emetteur	Garantie
Billet de trésorerie ML	1.433.895	1.449.109	3.63%	Modern Leasing	-
Billet de trésorerie ML	955.091	955.827	2.40%	Modern Leasing	-
Billet de trésorerie ST MOURADI	500.000	508.739	1.28%	ST MOURADI	BH
Billet de trésorerie SH El Kantaoui	2.000.000	2.057.489	5.16%	SH El Kantaoui	BH
Total	4.888.986	4.971.164	12.47%		

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires :

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du **01-01-2011** au **30-06-2011** un montant de **283.256** DT et représente le montant des intérêts courus sur les billets de trésoreries, les certificats de dépôt et les placements à terme :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Intérêts des placements à termes	163.128	15.294	213.458
Intérêts des billets de trésoreries	117.454	80.248	120.350
Intérêts des certificats de dépôts	2.674	408	456
Total	283.256	95.950	334.264

3-5 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du **01-01-2011** au **30-06-2011** se détaillent ainsi :

Libellé	2011	2010
Capital initial au 1^{er} Janvier		
Montant	26.608.112	5.738.496
Nombre de titres	266.087	57.435
Nombre d'actionnaires	1.210	367
Souscriptions réalisées		
Montant (nominal)	21.578.000	20.370.900
Régul. Des sommes non distribuables	-19.140	13.880
Nombre de titres émis	215.780	203.709
Rachats effectués		
Montant (nominal)	8.965.700	4.876.500
Régul. Des sommes non distribuables	-6.901	2.017
Nombre de titres rachetés	89.657	48.765
Autres effets sur le capital		
Moins values potentielles sur titres	-57.179	-15.937
Moins values réalisés sur cession de titres	-18.096	-12.867
Frais de négociation		-987
Capital au 30 juin		
Montant	39.132.898	21.214.968
Nombre de titres	392.210	212.379
Nombre d'actionnaires	985	1.166

3-6 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscriptions ou de rachats. Le solde de ce poste se détaille au 30/06/2011 comme suit :

Désignation	Résultat d'exploitation	Régularisation	Somme distribuable
Somme distribuable exercice antérieur (Report à nouveau)	226	107	333
Somme distribuable exercice en cour	615.853	121.180	737.033
Total			737.366

3-7 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2011** à **80.362** DT et se détaille comme suit :

Désignation	30-06-2011	30/06/2010	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire à payer	14.181	7.454	10.731
Rémunération du distributeur à payer	66.181	34.786	50.079
Total	80.362	42.240	60.810

3-8 Autres créiteurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2011** à **2.335 DT** et détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Etat retenues à la source	100	-4.617	-1.437
Honoraires du commissaire aux comptes	992	2.992	2000
Redevances CMF à régler	3.323	1.744	2.329
Autres charges AGO amortis	-2.559	0	0
TCL à payer	480	268	229
Total	2.335	388	3.121

3-9 Charge de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du distributeur et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de distribution et de gestion conclues par la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT ». Le solde de ce poste s'élève pour la période du **01-01-2011** au **30-06-2011** à **145.576 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire	25.690	11.589	33.469
Rémunération du distributeur	119.886	54.083	156.220
Total	145.576	65.672	189.689

3-10 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, les charges de pré-exploitation, la T.C.L ainsi que l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du **01-01-2011** au **30-06-2011** à **21.248 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011	30/06/2010	31/12/2010
Redevances CMF	17.127	7.726	22.317
Honoraires du commissaire aux comptes	992	0.992	4.000
Charges de pré-exploitation	-	-	553
Impôt et taxes et versements assimilés	-	-	219
Autres charges AGO amortis	811	-	-
T.C.L	2.117	1.025	2.324
Autres charges	201	562	866
Total	21.248	10.306	30.279

3-11 Disponibilités :

Ce poste enregistre les placements à termes, les dépôts à vue au niveau du compte courant, ainsi que les sommes à l'encaissement. Le solde de ce poste s'élève au **30-06-2011** à **12.802.816 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2011
Dépôts à vue	47.166
Placements à terme	12.755.650
Total	12.802.816